

Artothèque 2019

**Projet d'ouverture d'une nouvelle artothèque
pour les habitants de Valence et de son agglomération**

**Collectif « Arts-to-talk »
Novembre 2018**

Valence possède une collection d'œuvres d'art contemporain constituée de quelques 750 pièces, stockée pour l'heure dans les réserves de la médiathèque publique universitaire. Au moment où Valence Romans Agglo prépare activement le déménagement de la médiathèque vers de nouveaux locaux, **la question du devenir de ce fonds se pose pour le grand public.**

En juin 2018, le collectif « Arts to talk » s'est emparé publiquement de cette question dans l'objectif d'offrir à nouveau ces œuvres au regard d'un public le plus large possible. Résolument sans étiquette politique, ce collectif de citoyens enthousiastes et motivés a travaillé pour broser les contours d'une artothèque moderne capable de valoriser ce fonds déjà existant. Le soutien important que rencontre le projet défendu par ce collectif montre tout l'intérêt de publics variés de l'agglomération. **Ce nouveau service offert à la population de l'agglomération viendrait compléter un paysage culturel riche et historique, tant sur le plan institutionnel qu'associatif et privé**¹.

Une artothèque peut prendre des formes différentes, mais c'est un service qui fonctionne selon trois principes fondamentaux :

- diffuser l'art contemporain auprès du public,
- exercer un rôle d'animation autour de l'art contemporain,
- aider à la création par des acquisitions.

A Valence, il s'agit dans un premier temps de (re)donner à voir des œuvres qui sont déjà constituées en collection et qui dorment actuellement dans des stocks, constituant ainsi une forme de gâchis culturel et financier. **Le déménagement de la médiathèque apparaît donc comme une très belle opportunité pour insuffler cette dynamique.**

1 LUX scène nationale, le Centre Dramatique National « la Comédie de Valence », des théâtres, le Théâtre de la Ville, des cinémas, le Musée de Valence, le Centre du Patrimoine Arménien, Art3, la galerie d'art contemporain « la Villa Balthazar », des salles d'expositions, des lieux de formation aux pratiques artistiques et culturelles : FOLIMAGE, l'Ecole Supérieure d'Arts et de Design, le Conservatoire à rayonnement départemental, Les Amis du Musée, Les Apprentis Philosophes...

L'artothèque de Valence sera un phare, une vitrine, pour l'art contemporain dans notre ville et un moyen de promotion et de diffusion des arts plastiques auprès des citoyens de l'agglomération. Les 750 œuvres seront mises en valeur, ainsi que des artistes du territoire. On pourrait résumer en citant Jacques-Antoine Grangeon, président du conseil d'administration du Palais de Tokyo notamment : *"L'art doit être au cœur de la cité"*

Organiser la circulation des œuvres et faire vivre le fonds

L'artothèque semble avoir toute sa place au cœur de la médiathèque, lieu de circulation, d'échange, de prêt, de parole et de médiation. Des créneaux d'ouverture de quelques heures par semaine nous semblent pouvoir aisément être mis en place en s'appuyant sur un personnel déjà compétent au sein de cette institution.

Le travail de ces équipes peut être renforcé par des partenariats avec différents acteurs locaux engagés dans le domaine de l'art contemporain. Ces partenariats peuvent prendre différentes formes : permanences d'ouverture, projet autour d'un artiste, ateliers de découverte ou de pratique artistique, conférences, événements...

Après plus de deux décennies de fermeture et d'œuvres écartées de leur vocation publique, les évolutions technologiques, et en particulier celles du numérique, doivent permettre aujourd'hui de configurer cette nouvelle artothèque, d'impulser une énergie nouvelle, dans un monde connecté et transversal.

La numérisation du catalogue des œuvres peut faciliter la médiation avec le public tout en respectant le contact direct avec les œuvres, qui est une dimension importante du projet. Grâce à un catalogue numérique, l'emprunteur peut choisir ou préparer son choix, guidé par des notices et une navigation facile au sein de la collection, au moment de son choix. Ainsi, l'artothèque "physique" (service de prêts) et l'artothèque numérique entrent dans un rapport de complémentarité et de mutualité, conditions de dynamisme au sein d'un projet ambitieux pour notre ville.

Les œuvres circuleront donc ainsi d'abord auprès d'un public d'utilisateurs intéressés par l'art contemporain. Les actions menées viseront à susciter la curiosité et à sensibiliser un public novice, ouvrant ainsi vers un public plus large. La circulation

des œuvres est également possible dans des lieux publics ou privés (équipement ou service public qu'il soit culturel ou non, entreprise partenaire, etc...) conçus comme des lieux de rencontre possible entre leurs usagers et des œuvres d'art.

L'Education Nationale, les établissements de santé, les associations travaillant dans les quartiers sensibles ont également toute leur place dans cette démarche d'ouverture sur l'art.

Afin d'éviter l'écueil d'une modeste fréquentation, ce projet, tel qu'il est pensé aujourd'hui, en lien avec son territoire et avec un grand nombre de lieux partenaires variés, permet d'envisager une ouverture à un plus large public, bien au delà des seuls amateurs d'art.

Le réseau des médiathèques développe actuellement sa volonté d'une démarche participative des usagers avec la « grainothèque », des conférences, des expos.....

De nombreux stages et conférences sont aussi organisés dans le milieu de la culture et des médiathèques autour des expériences collaboratives. Notre projet s'inscrit complètement dans cette dynamique : « Nos usagers ont du talent ».

Par ailleurs, si l'espace disponible se prête à l'exercice, le fonds de l'artothèque pourrait être prétexte à exposition : œuvres entrant en résonance ou mise en avant d'artistes du territoire par exemple. Des stages et ateliers pourraient être imaginés en partenariat avec des écoles d'art et des établissements scolaires.

Promouvoir la création artistique et le territoire de l'agglomération

Certaines des œuvres, au sein de la collection déjà existante, proviennent d'artistes du territoire. Ce projet leur donne une nouvelle visibilité et met en valeur les richesses humaines et artistiques de notre région.

Après une phase d'ouverture du fonds existant, la collection sera enrichie grâce à une politique d'acquisition mesurée, favorisant une commande publique locale et singulière. Le travail de partenariat pourra être déployé dans ce champ afin de construire les modalités d'une médiation constructive entre artistes et citoyens dont la rencontre sera rendue possible, à des échelles variables.

En menant cette politique de commande publique, l'artothèque permettra de mettre en avant le territoire pour sa richesse artistique, à travers les œuvres et les artistes plasticiens.

L'artothèque sera également la vitrine d'une ville dont les politiques artistiques et culturelles sont une marque d'identité forte depuis toujours, un lieu que l'on visite, que l'on montre avec la fierté de bénéficier d'un service rare et précieux.

Modalités pratiques et impact public

Les artothèques françaises, et notre région ne fait pas exception, se caractérisent par une grande diversité de fonctionnement². L'adossement à un service public nous paraît un réel atout pour cette entreprise, même si d'autres formes existent.

Sur le plan technique, des questions devront être posées :

- frais d'inscription inclus ou non dans l'inscription au réseau des médiathèques,
- assurances requises,
- durée des emprunts,
- géométrie et formalisation des partenariats,
- etc...

Ces questions relèvent d'une expertise technique qui appartient à des professionnels.

Nous ne voulons pas que les œuvres soient transférées vers un lieu de stockage à l'écart du grand public auquel elles sont destinées. **En effet, l'envoi de ces œuvres dans un lieu de simple stockage aurait un impact fortement négatif sur l'image de la ville, avec un sentiment de privation d'un bien public et d'un gâchis financier.**

² www.bm-lyon.fr / www.bm-grenoble.fr / www.annuaire-mapra-art.org/infos-en-region-rhone-alpes.html?dep=&rub=7

Dynamique du collectif

Le collectif « Arts to talk » s'est employé jusque-là à imaginer un futur enviable et innovant pour le fonds d'œuvres dont la médiathèque publique universitaire est actuellement dépositaire.

De nombreux particuliers ont marqué leur intérêt pour cette démarche et nous espérons que le projet fera l'objet d'un arbitrage politique favorable, et ce malgré le contexte financier difficile pour les collectivités territoriales, connu de tous.

Le collectif s'engage à soutenir cette entreprise :

- en aidant éventuellement à mener des recherches auprès de structures existantes pour affiner les modalités pratiques d'ouverture de l'artothèque ;
- en faisant la promotion auprès d'un public large de ce nouveau service ;
- en recherchant des mécènes et sponsors en capacité de soutenir financièrement ce projet ;
- en facilitant l'émergence de partenariats avec des acteurs variés du territoire ;
- en mobilisant des artistes, au premier chef desquels ceux dont des œuvres figurent dans la collection.
- en proposant la création d'une association : « les amis de l'artothèque ».

En conclusion :

Le collectif « Arts to Talk » est heureux et fier d'avoir travaillé à ce projet, d'avoir rencontré un vaste public autour de la question de l'art dans la cité, et d'avoir ainsi posé les bases d'une nouvelle artothèque espérée par de nombreux habitants de tous horizons sociaux et professionnels.

Les discussions menées, riches et quotidiennes, ont montré que la citation d'André Malraux prend tout son relief autour de ce beau projet, et qu'une artothèque est un des éléments fédérateurs d'une cité :

***« L'Art est le plus court chemin de l'homme à l'homme »
André Malraux***

Pourquoi une artothèque ?

- Pour offrir une vitrine à l'art contemporain à Valence, au service de tous les habitants de l'agglomération ;
- Pour installer les œuvres dans des espaces urbains variés et accessibles à des publics différents : citoyens, usagers ou non de l'artothèque ;
- Pour satisfaire un public d'amateurs, de collectionneurs et de simples curieux ;
- Pour surprendre un public éloigné de l'art habituellement ;
- Pour susciter la curiosité et la sensibilisation d'un public profane ;
- Pour renforcer des liens sociaux ;
- Pour intégrer des publics de différentes sociologies ;
- Pour fidéliser de nouveaux publics : facilité d'accès à moindre coût aux œuvres de la collection ;
- Pour améliorer la qualité de vie et le dialogue entre personnel, patients et visiteurs : installation de ces œuvres dans des lieux de vie (hôpitaux, commerces, cabinets médicaux,...) ;
- Pour soutenir des actions pédagogiques pour des enseignants, des éducateurs, des personnels accompagnants ;
- Pour éviter l'oubli de ces œuvres dans un lieu de simple stockage ;
- Pour maintenir l'image d'une ville culturelle dynamique.
- Pour redécouvrir des artistes du territoire et en découvrir de nouveaux ;
- Pour promouvoir l'art contemporain : soutien à la création artistique et enrichissement de la collection.

Bienfaits pour Valence et son agglomération

- L'art dans la tradition valentinoise : Valence est une ville dont les politiques artistiques et culturelles sont une marque d'identité forte depuis toujours. L'artothèque vient renforcer, souligner, et mettre un « focus » sur ce capital culturel qui la caractérise ;
- Un sentiment positif des citoyens : satisfaction et amélioration de leurs relations sociales par l'intermédiaire de leur rapport à l'art ;
- Une artothèque lieu de visite : ce type de service de qualité est régulièrement visité, même par des non emprunteurs, par fierté pour leur ville.

Comment ?

- Avec un budget de fonctionnement modeste (étude des budgets de fonctionnement d'autres artothèques de la région)
- En valorisant le personnel actuel des médiathèques : personnel motivé et qualifié pour assurer le fonctionnement de cette artothèque ;
- En proposant des échelles différentes d'abonnements, selon les profils : particuliers, établissements publics, établissement privés... ;
- En valoriser un fonds « dormant » : les sommes investies sont ainsi utilisées au service de l'art et des publics ;
- En évitant l'immobilisation et le stockage des œuvres ;
- En prêtant les œuvres aux particuliers, mais aussi à des collectivités : établissements publics (écoles, hôpitaux...), établissements à caractère social, entreprises... ;
- En optimisant l'utilisation de l'outil numérique ;
- En exposant des œuvres d'art contemporain à la médiathèque et dans les lieux partenaires ;
- En organisant des rencontres avec des artistes : conférences sur l'histoire de l'art, la place de l'estampe, les livres d'artistes... ;
- En participant au réseau régional ou national des artothèques ;
- En lançant progressivement une politique d'acquisition.

Rôle du collectif

- Premier objectif du collectif : présentation d'un projet aux autorités locales ;
- Lien entre le public et l'artothèque ;
- Mobilisation de personnes susceptibles d'utiliser ce service ;
- Rechercher des donateurs, des mécènes ;
- Constitution d'un réseau de partenaires ;
- Création d'une association « Les Amis de l'artothèque ».